LE CONTRÔLE DES VERS BLANCS

Symptômes et dégâts:

- Jaunissement et mort du gazon par plaques irrégulières
- Le gazon a la texture d'une éponge sous nos pieds
- Les plaques de gazon mort se soulèvent facilement comme un tapis et sont visibles tôt au printemps ou vers la fin de l'été/début automne
- Des dégâts au gazon causés par des moufettes ou des taupes qui se nourrissent des larves sont un indice de la présence des vers blancs. Surveiller aussi la présence d'oiseaux qui fouillent le sol. On peut parfois remarquer les animaux avant même de soupçonner la présence des larves.

Dépistage :
Idéalement entre avril et septembre, inspecter les premiers centimètres de sol en découpant à l'aide d'un couteau trois côtés d'un morceau de pelouse d'environ 30 cm (12 po) chacun. Retourner le morceau de pelouse et compter le nombre de vers blancs pour déterminer si le seuil d'intervention est atteint.

Seuil d'intervention: 5 à 10 larves/pi^2

Méthodes de lutte :

Attention : Tondre la pelouse avant tout traitement et bien arroser (environ 3 heures)

1. **Contrôle naturel :** Aérer, déchaumer le sol, appliquer du compost (fumier) en surface et réensemencer. Introduire des nématodes : parasites d'insectes, les nématodes cherchent activement les larves d'insecte dans le sol, pénètrent dans la larve par un orifice naturel et tuent les larves. Faire deux applications : la première entre la mi-mai et la fin juin, lorsque la température du sol atteint 14 C, et une deuxième entre la mi-août et la mi-octobre. Appliquer le soir ou par temps nuageux. Le sol doit être humide au moment de l'application, et pour au moins deux semaines suivant l'application.

2. **Contrôle biologique : End-All :** produit à base de pyréthrine et d'huile de canola, à raison de 50 ml/litre d'eau. (500 ml concentré traite 1200 pi^2) Appliquer durant la période où les larves sont actives, soit 2 fois en mai et 2 fois en août/sept. à 7 jours d'intervalle. Bien arroser après le traitement pour faire descendre le produit.

3. **Contrôle chimique:** Appliquer l'insecticide systémique **Merit à faible dose,** sous forme de granules, au moyen d'un épandeur rotatif durant la période où les larves sont actives. Bien arroser (environ 30 minutes) après le traitement pour faire descendre les granules. Ce produit a une longue activité résiduelle dans le sol (environ 3 mois). Il est à noter que l'étiquette de Mérit indique de ne pas semer aucune plante destinée à l'alimentation moins d'un an suivant l'application du produit. Bien lire l'étiquette avant d'utiliser.

Méthodes préventives :

Un gazon bien dense, dans un sol aéré et déchaumé, sera moins affecté. Tondre le gazon plus haut, soit à 6-8 cm (3pouces), pour prévenir la ponte des œufs dans le gazon et évitez d'arroser en juillet/début août, lorsque les œufs et les nouvelles larves sont présents car ils sont sensibles au manque d'eau. Limitez l'éclairage extérieur en été pour ne pas les attirer. Appliquez un engrais riche en potassium à l'automne.

951 Rang de la Presqu'Île, L'Assomption, Québec, J5W 3P4
Tél: (450) 589-7158 Fax: (450) 589-4916
www.pepinierevilleneuve.com
© Pépinière Villeneuve